DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

SAISON 2019 - 2020



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

10 Octobre 2020 ERNÉE

District de Football de la Mayenne

91 avenue Pierre de COUBERTIN BP 92015 53020 LAVAL Cedex 09

Association déclarée à la Préfecture de LAVAL le 25 juin 1976 et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N° 2173.

8 H 30 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

9 H 15 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président M. Guy COUSIN

Les opérations de pointage des délégués des clubs permettent de constater que le quorum fixé statutairement (art.15.5.3) est atteint pour que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, puissent valablement être délibérer.

Président de séance : Monsieur Jean-Paul NOUVEL Secrétaire de séance : Monsieur Benoît LEFEVRE

Accesseur: Monsieur Michel GARNIER

M. Guy COUSIN:

Accueille: M. Serge MILON, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Mme Jacqueline ARCANGER, maire de Ernée, Mr Gérard DUJARRIER, vice-président du Conseil Départemental, Mr Claude TARLEVÉ, Conseiller départemental, Mr Alain HUTTER, trésorier général du Comité Départemental Olympique et Sportif, Mr Philippe LE YONDRE, trésorier général de la Ligue de Football Amateur, Mr Gérard LOISON, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire, Mr Didier ESOR, Président délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire, Mr Jérôme BOUTELOUP, président de l'Ernéenne, Mr Alain HOUDAYER, Président d'honneur du District de Football de la Mayenne, Ainsi que les membres du comité de direction du District de Football de la Mayenne.

Excuse: M. Olivier RICHEFOU président du Conseil Départemental, Mr Daniel MURAIL, Président du CDOS 53et les membres du comité directeur du District 53.

Clubs présents

Club Libre:

Alerte Ahuillé, US La Bigottière Alexain, FC Ambrières, AMS Andouillé, Us Argentréenne, US Aronnaise, US Athée, ES Averton, ES Azé, AL.SP Ballée, US Ballots, ES Beaulieu sur Oudon, Es Bonchamp les Laval, Brecé SP, AS Brée, Centre Lavallois éduc form Football, Chailland Sports, Us Changéenne, US Chantrigné, FC Château-Gontier, Ancienne Château-gontier, AS Chartres la Fôret, E.Bleue Commer, AS Contest Saint-Baudelle, E.S Craonnaise, A Cuillé St Poix, US Entrammaise, L'Érnéenne, C.A Evronnaise, US Fougerolles du Plessis, US Fromentières, FC Bierné-Gennes, US Le Genest, FC Gorron, CS Javron-Neuilly, ES Les Bleuets de Juvigné, Asl L'Huisserie, As La Baconnière, Us La Bazoge Montpinçon- Belgeard, AS La Chapelle Craonnaise, AS La Dorée, A.G Laigné, FC Larchamp-Montaudin, FC Lassay, SLMFC, FA Laval, ASPTT Laval, Finances Laval, AS Laval Bourny, AM.S Le Bourgneuf, SC Hamois, US Le Horps, Le Pas Sport, AS Loigné sur Mayenne, FC Ruillé-Loiron, Louverné Sports, FC Loupfougères, ESP S Maisoncelles, AS Martigné sur Mayenne, FC Stade Mayennais, US Méral-Cossé, AS Meslay du Maine, ASOM Montenay, FC Montjeannais, USC Pays de Montsurs, Moulay Sport, AS Neau, Nuillé Sport, US Parigné sur Braye, AS Parné, ES Pommerieux, SLC Port-Brillet, US Pré en Pail, ES

Quelainaise, US Renazéenne, JA Soulgé/Ouette, , US ST Berthevin, AMS St Brice, ES St Christophe du Luat, US Dyonisienne, AS St Fort, Voltigeurs St Georges Buttavent, US St Germain le Fouilloux, US St Jean sur Mayenne, Hermine St Ouennaise, CS St Pierre des Landes, AS St Pierre des Nids, US St Pierre la Cour, US St Quentin des Anges, Ste Gemmes Sports, FC de La Charnie, AS Vautorte, ES Vaudaigu, US Pays de Juhel, US Villiers Charlemagne, CA Voutréen.

Club Futsal:

Aron Futsal, AS Laval Nord, Bazougers Futsal, Thevalles Futsal, Villaines Futsal.

Club Loisir:

PEPS, AS Gys, SPL Serap.

Clubs absents

Club Libre:

Entente Sportive Ampoigné, AS Argenton Notre Dame, FC Astillé-Cosmes, AM.S Boucannaise, FC Bazougers, As Chalon du Maine, FC Chammes, Francs-Sonneurs Champgenéteux, AS Charchigné, AS Chemazé, Chemeré la Bazoge, Chevaigne Le Ribay, US Chatillonnaise, AS Congrier, Us Cigné, JS Coudray, CTE DES S Courbeveille, US Désertines, AJS Frambaldéenne, US Forcéenne, AS Grazay, AS Grez-en-Bouère, AS Jublains, US la Chapelle Anthenaise, FC La Selle Craonnaise, US La Pellerine, FC Landivy Pontmain, US Livré la Touche, US Lavalloise, JS Maghreb, AS Louvigné, ES Marcillé-La Chapelle, FC Ménil, OL Mézangers, US La Pellerine, US Simplé Marigné Peuton, ASL Montigné le Brillant, AS Oisselienne, US Réunionnaise, AS Roaldérienne, AS St Aignan /Roe, JG St Denis de Gastines, ASPOG St Georges du Fléchard, AS St Jean sur Mayenne Futsal, Football Loisirs Saint Jean sur Mayenne, FC St Jean sur Erve, US St Mars sur Colmont, US St Germain Vallée d'Orthe, AS Vaiges,

Club Futsal:

AS St Jean Futsal, Gorron Futsal, Etoile Lavalloise Futsal.

Club Loisir:

ESTACA, AS Beauplet, AS Carrefour, AS Sapeurs-Pompiers, AS Gazelec Laval, AS Immaculée Conception, AS instituteurs Publics, AS La Mayenne, , AS Valeo, Entente Leclerc, Ent. Crédit Agricole, Meduane-Habitat, SPL Salmson, SL Lactalis, US TUL, Laval Cosem, SL Gruau, AM SP St Berthevin, FC Etitel Réseaux, SL Thales.

Intervention des invités

Mme Jacqueline ARCANGER, Maire de la commune d'ERNÉE, remercie le District d'avoir choisi sa commune pour la tenue de son assemblée générale annuelle. Après avoir évoqué les nombreux atouts de sa commune, elle rappelle la vitalité de la vie associative dans sa commune.

M. Jérôme BOUTELOUP et Gérard TROHEL co-président de l'ERNÉENNE Football après avoir remercié le District de sa venue présente son club, ses licenciés, ses équipes. Il remercie tous les membres, joueurs, dirigeants et bénévoles, pour leurs implications dans la bonne marche de l'ERNÉENNE Football.

Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire de ceux qui nous ont quittés au cours de la saison 2019/2020.

Assemblée Générale Ordinaire

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt Le 10 Octobre À 9h20

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 25 septembre 2020.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Paul NOUVEL Vice-Président délégué du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 105 clubs présents ou représentés sur les 179 convoqués soit 58,98% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 71,03% des voix, peut valablement délibérer.

Le secrétaire général rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil
- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.
- Approbation du PV de l'AG du 20 septembre 2019.
- Rapport moral du président.
- Élection des membres du Comité Directeur.
- Élections des délégués aux AG de la LFPL.
- Rapport d'activités du secrétaire général.
- Compte-rendu financier de la saison 2018/2019, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes.
- Résultats des élections.
- Intervention des Conseillers techniques 53.
- Intervention des invités.
- · Questions diverses.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2019

Le Procès-verbal a été publié sur le site internet du District de football de la Mayenne le 13/02/2020.

Aucune observation n'étant effectuée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Allocution du Président

Madame la Maire,
Monsieur le Représentant de la DDCSPP,
Monsieur les Conseillers Départementaux,
Monsieur Le Trésorier de la LFA,
Monsieur Le Président de la LFPL,
Monsieur Le Président Délégué de la LFPL,
Monsieur le Trésorier du CDOS,
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,

En fin de mandature, il est essentiel de revenir vers vous, les clubs, pour faire le bilan des 4 années écoulées. Si je devais résumer cette mandature je dirais qu'elle a été atypique et à la fois charnière.

Atypique, elle l'a été assurément : débutée par la mise en œuvre de la fusion de nos 2 ex-ligues, elle s'est achevée dans une certaine confusion liée à la crise sanitaire toujours en cours. Et charnière, elle l'a été parce qu'au cours de 4 dernières années se sont fait jour de nouvelles questions, de nouvelles orientations ; je pense notamment à la compétitivité de nos équipes confrontées à de toutes nouvelles équipes, à l'ancrage dans le quotidien de la pratique féminine, à la structuration de nombreux clubs et à l'émergence des pratiques nouvelles.

Fusion

Cette mandature a donc débuté par la mise en œuvre de la fusion de notre nouvelle Lique. Tout n'a pas été facile, n'a pas été rose mais globalement, et encore plus si on se compare à d'autres territoires, la réussite est au rendez-vous. Il est certain que la nouvelle réalité territoriale est venue bouleverser nos habitudes, changer les perspectives. Et les difficultés des 2 premières saisons ont fait place à une adaptation mieux maîtrisée au nouveau contexte de compétition. Bien sûr, nous restons le "petit" par la taille de nos effectifs mais je suis certain que vous saurez combler sur le terrain l'écart sportif constaté la première année. Les règlements ont été modifiés, avec une logique qui n'était pas toujours la nôtre, mais j'ai œuvré pour que les points les plus défavorables à notre district soient gommés et plus adaptés; je pense notamment à l'article 9 encore perfectible. Les discussions ont parfois été houleuses mais elles ont abouti et au final, dans le grand respect mutuel entre les dirigeants. Ne le cachons pas, il reste des points d'insatisfaction, je pense notamment aux compétitions jeunes. Chaque année il y a des adaptations règlementaires pour combler les lacunes mais chaque année certains d'entre vous restent avec des frustrations ou incompréhensions. Il reste encore à travailler ce sujet mais l'incapacité de tous les districts à proposer des compétitions identiques restera un problème. En 44, un championnat U14 est simple à organiser, en 53 c'est beaucoup plus compliqué. Et cela explique, en partie, les difficultés rencontrées.

Licences

A la fin de la saison 15-16 nous comptions 19352 licenciés et à la fin 19-20 nous étions 18467 licenciés. On enregistre donc une perte de 885 licences. Ce n'est pas dramatique en soi car notre très fort taux de présence dans notre département nous expose inévitablement à un tassement des effectifs. Mais il va devenir temps de stopper cette courbe descendante car elle finira par devenir préoccupante. Une analyse de la structure de nos licenciés laisse apparaître les évolutions suivantes : en seniors, perte de 9%, chez les jeunes, perte de 6% et dans le football d'animation perte de 7,4%. Cette saison qui démarre voit les effectifs légèrement augmenter mais on voit encore les effectifs diminuer chez les garçons en U13 et U15. C'est donc l'avenir qui est en jeu.

Chez les filles nous sommes passés de 681 à 1228 soit une augmentation de 80%. Cette année encore la progression se poursuit y compris dans les catégories qui baissent chez les garçons. On voit donc que notre gisement réside chez les filles. C'est un vrai succès auquel j'associe tous ceux qui y ont contribué par le passé et ceux qui le font aujourd'hui.

On connaît la concurrence des autres pratiques, la versatilité des plus jeunes, l'érosion de la pratique chez les seniors. Tout cela doit nous inciter à faire preuve d'innovation à la fois pour

garder les pratiquants et en attirer de nouveaux. Le chantier est important, j'y reviendrai plus tard.

Refonte des compétitions

Au cours de la saison 18-19 vous avez été sollicités pour donner votre avis sur une refonte de notre pyramide senior et sur le format des compétions D3 et D4. Je vous remercie à nouveau d'avoir accepté le projet présenté. Malheureusement pour nous, la saison 19-20 bien chahutée, tant par les intempéries que par la crise sanitaire, ne permet pas de tirer une conclusion définitive sur la pertinence du changement. Espérons que la saison qui débute le permettra. Quoi qu'il en soit ce changement n'est que l'illustration d'une nécessité d'adaptation. Et des changements il y en aura probablement d'autres dans les années à venir. Citons pêlemêle, des groupes de 10, une compétition avec play-offs pour nos compétitions départementales voire régionales, formats innovants de coupes. Ce ne sont que des exemples, des possibilités, d'autres pistes existent. Chacune présente son lot d'avantage et d'inconvénient et nul n'a la vérité absolue. Ce qui est certain cependant, c'est que l'immobilisme ne sera jamais une solution. Je vous invite donc à réfléchir aux évolutions à donner à nos compétitions. Le futur n'est pas nécessairement la reconduction tellement facile du passé.

Pratiques

J'ai évoqué tout à l'heure la nécessité d'attirer les nouveaux pratiquants et de garder les actuels en sachant innover, tant dans l'organisation des compétitions que dans l'offre de pratique. Ces pratiques nouvelles ou diversifiées, appelons-les comme on veut, on peut en penser ce qu'on veut. Fitfoot, foot en marchant, foot à 5 ou à 3, futsal, etc: toutes ces formes trouvent et trouveront leurs adeptes mais à condition qu'elles soient proposées. Au vu de la taille de nos clubs, il est inutile que chacun se lance dans des multiples propositions, libre à chacun de choisir celle qui est le plus adaptée à son endroit, son histoire, ses structures et ses dirigeants. Mais, je vous le certifie, soyez attentifs à ne pas rater le train qui passe.

Structuration des clubs

Au cours de cette mandature des projets de fusion ont vu le jour, des groupements de jeunes se sont créés. Même si ces mouvements ne sont pas nouveaux et ont déjà existé par le passé, on sent bien que le contexte nouveau modifie la réflexion. Je l'ai déjà dit par le passé, le district ne sera jamais là pour vous dire ce que vous devriez faire mais il sera toujours là pour vous accompagner dans la démarche de réflexion et de construction de votre projet club. Le futur n'est jamais la simple reconduction de son passé : il doit se construire autour de son nouvel environnement, ses nouvelles exigences sans jamais renier ses valeurs. Je vous exhorte donc à prendre au sein de vos clubs le temps de réflexion indispensable autour de votre projet club. En évoquant ce sujet je ne viens pas vous demander d'avancer à marche forcée vers des regroupements stériles car sans âme, mais à identifier au plus près de chez vous si des formes nouvelles de coopération ne sont pas la voie indispensable à prendre pour assurer d'une part votre pérennité et plus encore votre développement.

Arbitrage

Le 30 juin 2016 notre district comptait 270 arbitres, le 30 juin 2020 il en compte 210. En 4 ans nous avons donc, vous avez perdu 60 arbitres soit 29%. Imaginez-vous perdre autant chez les pratiquants ? Cela nous ramènerait à 13800. A ce rythme-là qui se confirme encore cette saison, dans 2 ans nous couvrirons la D1 mais pas toute la D2.

Le constat est sans appel et il s'agit clairement d'un échec de cette mandature. Ce matin_n'est pas le lieu pour une analyse des causes et des remèdes. Chacun y va de son explication, elles sont probablement toutes bonnes, et s'empresse de pointer la responsabilité des autres. Et le district en prend toute sa part. Nous n'avons sans doute pas été assez incisifs dans les actions de promotion et de recrutement. Ce qui compte c'est de redresser fermement la tendance et prendre conscience de la nécessité absolue de considérer l'arbitre comme un élément pas de son effectif et une contrainte liée à un statut. Je vous exhorte très solennellement à vous atteler à cette tâche. La clé de la réussite en ce domaine, comme dans d'autres, c'est le club. Qui mieux que le club peut identifier un profil, susciter une vocation, inciter à la pratique ?

Covid

Et enfin, la saison dernière s'est achevée comme vous le savez. Provoquée par une crise sanitaire totalement imprévue, nos compétitions se sont achevées au mois de mars. Cette fin, complètement inédite et sans référence a amené la fédération à prendre les décisions de classement que vous connaissez. Inutile de refaire le débat, ces décisions ont laissé un goût amer pour certains. Et pourtant, malgré tout, la sagesse, votre sagesse l'a emporté. Les décisions ont été acceptées et n'ont donné lieu à aucune procédure d'appel. Je vous remercie sincèrement d'avoir fait preuve de responsabilité et de retenue dans une période il est pourtant de bon ton de s'indigner et parfois de gesticuler.

Ensuite le mois de juillet a été assez chahuté. Nous avons craint pour la reprise mais il faut bien constater que la saison a pu reprendre. Normalement ou presque car je n'oublie pas les nombreuses obligations à mettre en place. Mais vous le savez bien c'est la condition sine qua non pour que la pratique du football se poursuive dans le respect de la santé de tous. Je vous invite donc à continuer à faire respecter tous les protocoles mis en place. Et je veux ce matin remercier publiquement Monsieur Milon pour la parfaite collaboration entretenue avec ses services de la DDCSPP dans cette période si compliquée.

Je terminerai l'évocation de cette période pour parler du fond de solidarité mis en place par la Fédération, avec le soutien des Ligues et des Districts. Les versements ont été faits pour chaque club qui en a fait la demande à hauteur de 10 euros par licencié. Cette aide, non négligeable, servira sans doute à amortir les recettes perdues de la saison passée mais peut-être plus encore pour celles de la saison à venir. Il est encore un peu tôt pour connaître l'impact financier dans vos clubs en matière de partenariat, de sponsoring ou de licenciés mais il y aura sans doute un manque à gagner, les entreprises ayant été durement touchées. Toutefois, la proximité relationnelle avec vos partenaires sera probablement un atout pour limiter ces pertes. A ce fonds fédéral, le District a souhaité apporter un complément. En effet, des manifestations organisées par le district n'ont pas eu lieu, nous avons bénéficié des dispositions de chômage partiel. Pour résumer je dirai que le résultat de cette année aurait été dénué de sens et il nous a paru plus pertinent de diriger vers les clubs les fonds que de les transformer en provisions ou réserves.

Ce complément a pris 2 formes : en premier lieu la dotation en ballons de chacun de vos clubs. Vous êtes invités à le retirer à la fin de cette assemblée, toujours dans le respect des règles sanitaires. Et en second lieu pour un montant directement versé sur votre compte auprès du district. Le total de ces 2 dispositifs est d'environ 27000 euros.

Conclusion

Voilà, assez brièvement en fait, dressé le résumé de cette mandature. Entre la digestion d'une fusion imprévue et la sortie de crise Covid le temps nous a manqué pour mener à bien des projets ou des initiatives que peut être vous attendiez. Espérons que les temps qui arrivent amèneront une stabilité de contexte plus à même de permettre de se projeter.

Ce que je retiens de cette mandature à titre personnel c'est la conviction que le travail collectif reste le plus important de tout. Notre sport est un sport collectif et tout est dit dans cela. Le collectif doit passer au-dessus de tout, ne doit oublier personne en chemin et rester l'élément fondateur de toute action. Dans tout collectif, il doit y avoir un leader, un moteur mais la légitimité de tout ça reste la force que représente un collectif. Il ne peut y avoir de place pour l'ego.

Dans quelques minutes vous allez élire votre nouveau comité directeur. Ces candidates et candidats acceptent de mettre leur énergie au service de la collectivité des clubs. Je les en remercie et leur souhaite de connaître le succès dans leurs actions ainsi que la reconnaissance qui manque parfois envers ceux qui intègrent les instances.

Je terminerai donc mon intervention en remerciant chaleureusement tous ceux qui ont participé à l'aventure collective que j'ai eu la chance d'animer, qu'il s'agisse des membres du comité de direction, des membres de commission, des personnels et bien sûr de vous tous représentants des clubs, dirigeants et joueurs. Vous m'avez donné la chance de beaucoup recevoir à votre contact, je vous en remercie du fond du cœur.

Le secrétaire général met à la délibération l'allocution du président. L'assemblée générale décide d'adopter la situation morale de l'association présentée par Mr Guy COUSIN président du District de football de la Mayenne.

Élections

Les candidatures ont été validées par la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales, lors de la réunion du 15 septembre 2020.

Les votes sont réalisés à bulletin secret et sous le contrôle de la CDSOE.

Élection des membres du Comité Directeur du District Pour la mandature 2020-2024.

La présentation des 19 candidats à l'élection des membres du Comité directeur du District de football de la Mayenne est faite par le Président Guy COUSIN.

Il est rappelé l'article 13.1 des statuts du District de football de la Mayenne.

Les candidats sont :

- Claude BARRÉ
- BÉASSE Joël
- CALLICO Vincent
- CHARRIER Geneviève
- CHAUVEL Yann (éducateur)
- CHESNAIS Christophe
- DELALANDE Jean-François
- ELOY Michel
- GARANGER Dominique (arbitre)
- HOUDAYER Marie-Claude (féminine)
- LEFÈVRE Benoît
- MONNIER Pierre
- PELOUIN Gérard
- PERRET Pascal
- PELTIER Stéphanie
- PICOT Jean-Noël
- PINÇON Pascal
- POTTIER Nicolas
- QUINTON Alain (médecin)

Élection des délégués des représentants des clubs de District aux assemblées générales de ligues pour la mandature 2020-2024.

La présentation des 5 candidats, à l'élection des délégués représentants des clubs de District aux assemblées générales de ligues, est faite par le Président Guy COUSIN.

Il est rappelé l'article 12.2.1 des statuts de la Ligue de Football des Pays de la Loire.

Explications sur le rôle de ces délégués représentants les voix de l'ensemble des clubs dits « de District » aux assemblées générales de la LFPL.

Les candidats sont :

- DERROUAULT Serge
- JOUVIN Etienne
- HOUDAYER Marie-Claude
- PERRET Pascal
- PELOUIN Gérard

Compte-rendu d'activité du secrétaire général

Le rapport d'activité du District de Football de la Mayenne de la saison 2019-2020 a été envoyé, le 29 septembre 2020 sur la messagerie officielle des clubs.

Une présentation est faite sur le nombre de licenciés, sur le nombre de clubs, les bénévoles du mois, sur la mise en place de la valorisation du bénévolat par des médailles du District et des services civiques.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu financier du trésorier général

Compte-rendu financier de l'exercice 2019/2020 comptes arrêtés au 30 juin 2020.

Le Trésorier général du District de football de la Mayenne, Claude BARRÉ présente un diaporama et expose les résultats financiers de l'exercice écoulé.

Le compte de résultat fait état des produits d'exploitation qui s'élèvent à **501015 €** les charges d'exploitation étant de **510499** € est fait apparaître un résultat négatif de **-9484** €. Les Clubs valident d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Il a été communiqué aux clubs un document détaillant le compte de résultat d'exploitation et le bilan.

Le Trésorier Général du District,

Claude BARRÉ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels du District de Football de la MAYENNE

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

91 Avenue Pierre de Coubertin 53000 LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice allant du 01/07/2019 au 30/06/2020

Exercice clos au 30 juin 2020

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2019, sur :

- ➤ Le contrôle des comptes annuels de l'Association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE 91 Avenue Pierre de Coubertin 53000 LAVAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.
- > Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons été conduits à :

- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- Vérifier la comptabilisation des subventions reçues au titre de l'exercice,

- Vérifier la comptabilisation des autres produits de fonctionnement,
- Réaliser et exploiter les réponses aux confirmations bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exposée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Laval, le 6 octobre 2020 Le Commissaire aux comptes,

ALTONEO AUDIT

Olivier BOISNARD

Approbation des comptes et affectation du résultat

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à unanimité.

Le trésorier propose l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020 de la manière suivante : affectation au report à nouveau de la somme de **-9485** €.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2020/2021

L'assemblée générale prend connaissance du budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2020/2021. Celui-ci s'équilibre à hauteur de **465 924** €.

Aucune remarque n'est formulée suite à cette présentation.

L'assemblée générale donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

Résultat de l'élection des membres du Comité Directeur du District Pour la mandature 2020-2024.

Monsieur Michel GARNIER, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales annonce le résultat du vote des membres du comité directeur.

Votants	Nuls	Voix exprimées	Majorité absolue
98	0	661	332

Candidats	Nombre de voix
BARRE Claude	648
BÉASSE Joël	661
CALLICO Vincent	648
CHARRIER Geneviève	648
CHAUVEL Yann	661
CHESNAIS Christophe	648
DELALANDE Jean-François	641
ELOY Michel	661
GARANGER Dominique	661
HOUDAYER Marie-Claude	661
LEFÈVRE Benoît	643
MONNIER Pierre	661
PELOUIN Gérard	652
PERRET Pascal	661
PELTIER Stéphanie	661
PICOT Jean-Noël	661
PINÇON Pascal	657
POTTIER Nicolas	661
QUINTON Alain	661

Après la proclamation des résultats, les nouveaux membres élus sont invités à se retirer dans une pièce, afin de procéder à l'élection du président de District de Football de la Mayenne.

Élection du Président de District de football de la Mayenne

Les 17 nouveaux membres comité directeur procèdent au vote pour l'élection du nouveau président qui sera présenté par Geneviève CHARRIER à l'assemblée générale.

Deux candidats se présentent :

- Benoît LEFEVRE
- Nicolas POTTIER

Michel GARNIER, président de la commission de surveillance des opérations électorales présente aux membres du comité directeur le résultat de l'élection.

Votants	Nuls	Voix exprimées
17	0	17

Candidats	Nombre de voix
Benoît LEFEVRE	8
Nicolas POTTIER	9

L'assemblée générale procède au vote pour valider la proposition du comité directeur du nom de, Nicolas POTTIER au poste de Président de District de football de la Mayenne.

Votants	Nuls	Voix exprimées	Majorité absolue
89	0	482	242

L'assemblée générale valide la proposition avec 482 des voix soit 81 %. Nicolas Pottier est déclaré Président du District de football de la Mayenne.

Résultat de l'élection des délégués représentants des clubs du district aux AG de la Ligue de Football des Pays de Loire

Michel GARNIER, président de la commission de surveillance des opérations électorales présente auprès de l'assemblée le résultat de l'élection.

Votants	Nuls	Voix exprimées	Majorité absolue
101	0	683	343

Candidats	Nombre de voix	Fonction
DERROUAULT Serge	651	Titulaire
JOUVIN Etienne	651	Titulaire
HOUDAYER Marie-Claude	641	Titulaire
PERRET Pascal	617	Suppléant
PELOUIN Gérard	611	Suppléant

Intervention de l'Équipe Technique du District 53

Arnaud BULENGER a effectué sa présentation en 4 points :

- Les formations des métiers d'éducateurs
- L'arbitrage des jeunes par les jeunes
- La préparation athlétique des footballeurs
- La qualité du football féminin.

Mathieu AIRAULT et Kévin GÉNISSEL ont poursuivi déclinant les points suivants :

- Le foot féminin
- Le Futsal
- Le Foot Loisir

Intervention de Alain Hutter, Trésorier Général du CDOS

Monsieur Alain HUTTER, trésorier est intervenu pour nous évoquer que la crise sanitaire avait eu un impact sur le monde sportif. Cette pandémie sans précédent aller laisser des traces. Pour autant, il fallait regarder loin devant avec les jeux olympiques Paris 2024 qui se dérouleront en France. Il a félicité le nouveau président pour son élection.

Intervention de Gérard LOISON, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire

Le président Gérard LOISON, a tenu tout d'abord à féliciter le nouveau président du District de football de la Mayenne. Il est revenu également sur cette pandémie qui touche le football et a fait part du soutien des instances envers les clubs. Vive le Football !

Intervention de Mr Philippe LE YONDRE, Trésorier Général de la LFA

Monsieur Philippe LE YONDRE, représentant de la LFA, est venu aussi en voisin car il est également président du District de football de L'Ille et Vilaine. Il a rappelé le soutien apporté aux clubs par le « Fond de Solidarité ». Il est revenu sur la chute des licenciés dans le monde du football et que celui-ci devait repenser et proposer de nouvelles pratiques, ainsi que de réfléchir à de nouveaux créneaux horaires de pratique. Il a cité l'évolution faite sur ce sujet dans son District. Il a félicité le nouveau président pour son élection.

Intervention de Mr Serge MILLON Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Monsieur Serge MILLON a commencé par revenir sur l'élection du nouveau président. Il a souligné le match offert avec le candidat, Benoît LEFEVRE. Il est revenu sur la pandémie du COVID 19 qui va avoir un impact sur le monde économique et associatif. « *Il va falloir vivre avec et s'adapter* ». Il a tenu à remercier le président sortant Guy COUSIN pour sa collaboration avec les services de la Préfecture durant sa mandature.

Questions diverses

Un temps de parole a été donné aux clubs afin qu'ils puissent s'exprimer. Aucune prise de parole n'a été faite.

Remise de Médailles

Benoît LEFEVRE, représentant le comité directeur, a procédé à la remise de médaille du District de Football de la Mayenne à :

- Monsieur Jean-Paul NOUVEL, pour ses nombreuses années d'investissement au sein du football. Son parcours a été retracé. Le football le remercie de son investissement et en signe de reconnaissance, au nom du Comité directeur, il lui a été remis la Médaille d'OR du District du Football de la Mayenne. Bravo Jean-Paul et un grand MERCI.
- Monsieur Guy COUSIN, pour ses nombreuses années d'investissement au sein du football.
 Son parcours a été retracé. Le football le remercie de son investissement et en signe de reconnaissance, au nom du Comité directeur, il lui a été remis la Médaille d'OR du District du Football de la Mayenne. Bravo Guy et un grand MERCI.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président Nicolas POTTIER prend la parole pour clôturer l'assemblée générale 2019/2020.

Il a fait part de son étonnement et de sa joie, d'être arrivé à ce poste de président de District, après son passage en qualité de salarié dans les instances et de sa carrière d'arbitre assistant international.

Il a rappelé aux clubs de passer retirer la dotation de ballons.

Un verre de l'amitié n'a pu être partagé en raison de la crise sanitaire.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h00

* * * * * * * * * * * * * * * *

Le Président de séance

Le Secrétaire Général du District

J.Paul NOUVEL

Benoît LEFEVRE